

N/REF : 9/03/2026 17H30 C:000015 I:03287
V/REF : OSMIL808213105
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 17H30

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : TERR. DE LA PLAGE
14 RUE DE L'ANGE GARDIEN
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 30 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 14 RUE DE L'ANGE GARDIEN - RES LES TERRASSES DE LA PLAGE
BADGE DISPONIBLE A L'AGENCE
APPART N°3 -MME ONDET 0677297904
APPART N°4 (PPE MME BEAUCHAMPS) LOCATAIRE M.GOUZIEZ 0617474113
APPART N°5 -M. ANDRIEUX 0686816341
APPART N°6 -M. ROBBE 0610629239
APPART N°7 -MME WILHELM 0689870372

MOTIF : FUITE AU NIVEAU DU BAC A SABLE DU PARKING 1ER SOUS-SOL.
Donneur d'ordre : Mme S. NOIRET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 13/03/2026

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : PRESENCE D'EAU AU PLAFOND DU GARAGE EN SOUS-SOL

INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL POUBELLE AU DESSUS
CONSTAT : PRESENCE D'UNE COLONNE D'ALIMENTATION EN GALVA AVEC UN
RUISSELLEMENT D'EAU PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR

INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL TECHNIQUE AU 1ER ETAGE
CONSTAT : PRESENCE D'HUMIDITE AU NIVEAU DE LA DALLE SUR L'ENTOURAGE
DE LA COLONNE GALVA

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DES LOGEMENTS DE L'ETAGE AFIN DE
REALISER DES TESTS MANOMETRIQUE SUR LES RESEAUX EFS/ECS
CONSTAT : OCCUPANTS ABSENTS

LE 30/03/2026

INTERVENTION A PARTIR DES LOGEMENT 5 ET 6
TEST MANOMETRIQUE RESEAU EFS/ECS
CONSTAT : AUCUNE PERTE DE PRESSION

TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 4
CONSTAT : VANNE COMPTEUR DEFECTUEUSE
TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DES AUTRES LOGEMENTS
CONSTAT : OCCUPANTS ABSENTS
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL TECHNIQUE
PIQUAGE DE LA DALLE AUTOUR DES TUYAUX D'ALIMENTATION CUIVRE
CONSTAT : LEGERE RESURGENCE D'EAU DANS LA DALLE AU NIVEAU DES TUYAUX

LE 20/04/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT LOCAL TECHNIQUE
CONSTAT : PRESENCE D'EAU AU NIVEAU DE LA DALLE ET DES TUYAUX
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 3
CONTROLE MANOMETRIQUE : PERTE DE PRESSION 5,72 BARS A 4,94 BARS
NOUS CONSTATONS DE L'EAU AU NIVEAU DE LA GAINES D'ALIMENTATION CHAUDIERE
NOUS PRÉCONISONS LA POSE DE 2 VANNES AU NIVEAU DU COMPTEUR D'EAU
(PRIVATIF)
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 4
LE LOCATAIRE NOUS INDIQUE AVOIR UNE PERTE DE PRESSION SUR SA CHAUDIERE
ET QU'UNE ENTREPRISE A ETE MANDATEE POUR LA REPARER
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 6 : AUCUNE PERTE DE PRESSION
(STABILISATION A 6,45 BARS)

LE 15/05/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 3 (PROP : MME ONDET)
POSE DE DEUX VANNES PAPILLON SUR LE RESEAU D'ALIMENTATION (PRIVATIF)
POURSUITE RDF
MANIPULATION DES VANNES
CONSTAT : PERTE DE PRESSION SUR LE RESEAU EC ET EF (6,55 > 4,96 BARS)
NOUS PRÉCONISONS UNE PAUSE DE VANNE PAPILLON SUR L'ALIMENTATION EAU
FROIDE CHAUDIERE DANS LE PLACARD CHAUDIERE. CE QUI NOUS PERMETTRA DE
MIEUX SECTORISER LE RESEAU.

LE 15/05/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 3 (PROP : MME ONDET)
POSE D'UNE VANNE PAPILLON ENTRE LA CHAUDIERE ET LA VANNE COMPTEUR
POSÉ LORS DE L'INTERVENTION PRÉCÉDENTE (PRIVATIF)
POURSUITE RDF AVEC TEST MANOMETRE ET MANIPULATION DE VANNES
CONSTAT : LEGERE PERTE DE PRESSION SUR LE RESEAU EC
AINSI QU'UNE PERTE DE PRESSION SUR LE RESEAU EF

LE 21/05/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 3 DE MME ONDET
SUITE A LA POSE DE VANNE ENTRE LA CHAUDIERE ET LA VANNE COMPTEUR
TEST MANOMETRIQUE : CONSTAT LEGERE PERTE DE PRESSION SUR LE RESEAU EC
NE CORRESPONDANT PAS AU GOUTTE A GOUTTE CONSTATÉ DANS LE LOCAL POUDELLE
AUTRE CONTROLE MANOMETRIQUE SUR LE RESEAU EF : CONSTAT PERTE DE
PRESSION PLUS IMPORTANTE POUVANT CORRESPONDRE AU GOUTTE A GOUTTE

LE 01/06/2026

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 3
TEST MANOMETRIQUE SUR LE ROBINET DE MACHINE A LAVER
CONSTAT: TEST MANOMETRIQUE STABLE (5,95 BARS)

LE 19/06/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 6 DE M.ROBBE
TEST D'ECOULEMENT AU COLORANT UV DANS LES EVACUATIONS: AUCUNE ANOMALIE
CE LOGEMENT SE TROUVE A L'OPPOSE DES DEGATS CONSTATÉS

LE 23/06/2026
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 5 DE M. DEJOUANNET (LOCATAIRE)
MISE EN CHARGE AVEC COLORANT DE LA VIDANGE DE LA BAIGNOIRE
CONSTAT : DU COLORANT RESSORT AU NIVEAU DU LOCAL POUBELLE
MISE EN CHARGE AVEC COLORANT DES JOINTS PERIPHERIQUES DE LA BAIGNOIRE
CONSTAT : DU COLORANT RESSORT DANS LE LOCAL POUBELLE A PLUSIEURS
ENDROITS.

OBSERVATIONS : SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL LE 23/06, NOUS PRECONISONS
LA REFECTION DES JOINTS PERIPHERIQUES DE LA BAIGNOIRE
AINSI QUE LA REPARATION DE LA FUITE SUR LA VIDANGE (PROBLEME PRIVATIF)

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00	29,00
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 13/03	1	67,00	150,75
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/03	2	67,00	117,25
2,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 01/06	10	67,00	150,75
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/06	11	67,00	117,25
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/06	12	67,00	167,50
2,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 30/03	50	67,00	184,25
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/04	51	67,00	167,50

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	10	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	11	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	12	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	41,00	41,00
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	51	41,00	41,00

TOTAL H.T. 1330,25

T.V.A. a 20,00% 266,05

TOTAL T.T.C.En EURO 1596,30

Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2026

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN